



PRÉFET DE LA MARTINIQUE



Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 1<sup>er</sup> décembre 2016

## Invitation presse

Madame Corinne BLANCHOT-PROSPER, Sous-Préfète du Marin et Monsieur Philippe JOCK, Président de la CCI Martinique inaugureront, le vendredi 2 décembre 2016, en présence des partenaires et institutionnels, le premier guichet unique entreprise et alternance au Marin.

L'État et l'ensemble des signataires de la convention (la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Pôle Emploi, Cap Emploi, les trois missions locales de la Martinique, l'Agence de Services et de Paiement) confient à la CCI Martinique la mise en place et le fonctionnement du guichet unique entreprise et alternance.

Le guichet unique entreprise et alternance accompagnera les entreprises dans leurs démarches de recrutement en leur apportant :

- toutes les informations sur les aides à l'embauche, les contrats aidés, les contrats en alternance, les dispositifs d'exonérations sociales et fiscales, les procédures et formalités à accomplir pour avoir accès aux différentes aides, les aspects juridiques liés aux contrats.
- une expertise et un suivi personnalisé sur leur projet de recrutement.

**Vous êtes invités à cette inauguration ce vendredi 2 décembre 2016 à 11 h  
à l'agence CCI du Marin (ZA Artimer Bât E –1ère étage –Quartier La Dupré)**

Contacts réservés aux médias :

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

*L'Etat en Martinique*

Sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*